



DOJO DES ABERS

Bourg-Blanc - Lannilis - Ploudalmézeau - Plouguerneau

Siège social : Salle Maurice Kervévan - Mézéozen - 29870 Lannilis

Tél : 02 98 04 14 97 / 06 68 25 86 35

www.dojodesabers.fr

Formalités d'inscription

Tout judoka ou ju-jitsuka du Dojo des Abers doit souscrire à la licence FFJDA (Fédération Française de Judo et Disciplines Associées) en début de saison.

Tout pratiquant doit posséder un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo ou du ju-jitsu en sport-loisir ou en compétition. La mention « pas de contre-indication apparente à la pratique du judo en compétition » est impérative pour les compétiteurs, sous peine de non-inscription aux compétitions. Aucun recours ne sera admis.

La cotisation correspond au règlement des prestations fournies par le Dojo des Abers (cours dispensés et encadrement).

La cotisation est un engagement à l'année et ne pourrait être remboursée qu'à titre exceptionnel (avis médical). Toute période commencée est dûe, et il ne sera effectué aucun remboursement en cas de cessation en cours de période.

La cotisation est réglée intégralement en début de saison.

Afin de ne pas alourdir la charge des familles, la cotisation peut être réglée sous la forme de 3 chèques dont le montant est prélevé au début de chaque période.

Une participation forfaitaire de **5 euros** sera demandée aux familles lors des déplacements pour les compétitions, lorsque ceux-ci se feront par les moyens mis à disposition par le club.

Le bureau du Dojo des Abers et l'ensemble des enseignants vous remercient de votre confiance et vous souhaitent une bonne saison sportive.



DOJO DES ABERS

Bourg-Blanc - Lannilis - Ploudalmézeau - Plouguerneau

Siège social : Salle Maurice Kervévan - Mézéozen - 29870 Lannilis

Tél : 02 98 04 14 97 / 06 68 25 86 35

www.dojodesabers.fr

TARIFS DU DOJO DES ABERS SAISON 2010 / 2011

Certificat Médical Obligatoire : Aptitude à la pratique du Judo.

Mention compétiteurs obligatoire : « Pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition ».

Tarif de la licence FFJDA Saison 2010 / 2011 : 33 €

- 1ère Adhésion / Année : 160 € - (Licence et cours)
- 2ème Adhésion / Année : 111 € - (Licence et cours)
- 3ème Adhésion / Année : 83 € - (Licence et cours)
- 4ème Adhésion / Année : 33 € - (Licence (cours gratuits))

1 Adhésion BABY JUDO/Année : 96 €

Possibilités de paiement en 3 Chèques à l'inscription, non remboursables :

1er Chèque : Licence + 1ère Période (Septembre – Décembre) : Encaissement courant Septembre

2ème Chèque : 2ème Période (Janvier – Mars) : Encaissement début Janvier

3ème Chèque : 3ème Période (Avril – Juin) : Encaissement début Avril

	1ère ADHÉSION	2ème ADHÉSION	3ème ADHÉSION
1ère Période	80,00 €	61,00 €	49,00 €
2ème Période	40,00 €	25,00 €	17,00 €
3ème Période	40,00 €	25,00 €	17,00 €
Total Saison 2010/2011	160,00 €	111,00 €	83,00 €

1 Adhérent : Payable en une fois : 160 €

Payable en deux fois : 80 € + 80 € = 160 €

Payable en trois fois : 80 € + 40 € + 40 € = 160 €

2 Adhérents : Payable en une fois : 271 €

Payable en deux fois : 136 € + 135 € = 271 €

Payable en trois fois : 147 € + 62 € + 62 € = 271 €

3 Adhérents : Payable en une fois : 354 €

Payable en deux fois : 177 € + 177 € = 354 €

Payable en trois fois : 198 € + 78 € + 78 € = 354 €

4 Adhérents : Payable en une fois : 354 € + Licence 33 € = 387 €

Payable en deux fois : (177 € + Licence 33 €) + 177 € = 210 € + 177 € = 387 €

Payable en trois fois : (198 € + Licence 33 €) + 78 € + 78 € = 231 € + 78 € + 78 € = 387 €



DOJO DES ABERS

Bourg-Blanc - Lannilis - Ploudalmézeau - Plouguerneau

Siège social : Salle Maurice Kervévan - Mézéozen - 29870 Lannilis

Tél : 02 98 04 14 97 / 06 68 25 86 35

www.dojodesabers.fr

HORAIRES DES COURS DU DOJO DES ABERS SAISON 2010 / 2011

LANNILIS

JUDO :	GYM :	JU-JITSU :
<p>Lundi : 17 h 30 - 18 h 30 Préjudo 18 h 45 - 19 h 45 Moy/Benj 20 h 00 - 21 h 00 Min/Cad & plus</p> <p>Mercredi : 10 h 00 - 10 h 45 Baby Judo 1 11 h 00 - 11 h 45 Baby Judo 2 14 h 00 - 15 h 00 Préjudo 1 15 h 15 - 16 h 15 Préjudo 2 16 h 30 - 17 h 30 Moyens 17 h 45 - 18 h 45 Benj/Min 19 h 00 - 20 h 45 Confirmés et Adultes</p> <p>Vendredi : 20 h 00 - 21 h 30 Min/Cad/Jun/Sen</p>	<p>Lundi : 9 h 15 - 10 h 15 Tonique 10 h 30 - 11 h 30 Douce</p> <p>Mardi : 20h15 - 21h15 Renforcement</p> <p>Jeudi : 10 h 30 - 11 h 30 Renf/Douce 18 h 15 - 18 h 45 Spécif. 19 h 00 - 20 h 00 Douce 20 h 00 - 21 h 00 Tonique</p>	<p>Mardi : 18 h 30 - 20 h 00 Vendredi : 18 h 15 - 19 h 45</p>

BOURG - BLANC

JUDO

Lundi : 17 h 00 - 18 h 00 Préjudo
18 h 15 - 19 h 15 Moyens

Mercredi : 13 h 30 - 14 h 30 Préjudo
14 h 45 - 15 h 45 Moyens
15 h 45 - 16 h 30 Baby judo

PLOUDALMÉZEAU

JUDO

Mardi : 17 h 30 - 18 h 30 Préjudo
18 h 45 - 19 h 45 Moyens
20 h 00 - 21 h 00 Benjamins/minimes/cadets

Mercredi : 10 h 00 - 10 h 45 Préjudo/Moyens
11 h 00 - 11 h 45 Baby judo

Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30 Préjudo
18 h 45 - 19 h 45 Moyens
20 h 00 - 21 h 30 Benjamins/minimes/cadets

PLOUGUERNEAU

JUDO

Mardi : 18 h 00 - 19 h 00 Préjudo
19 h 15 - 20 h 30 Moyens et Ados

Samedi : 14 h 00 - 15 h 00 Préjudo
15 h 15 - 16 h 15 Moyens et Ados
16 h 30 - 17 h 15 Baby judo